



SAINT-HONORÉ DIVERSIFIÉE

Action : - ISIN : FR0000291965

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) soumise au droit français
géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : L'objectif du FIA est de réaliser une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

L'actif du FIA est essentiellement mais non exclusivement investi en actions internationales. Des obligations libellées en euro pourront faire partie de l'actif. La partie du portefeuille investie en actions est composée de valeurs diversifiées largement réparties entre les secteurs économiques et les zones géographiques.

Indicateur de référence : 40% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (RI) + 30% MSCI World (NR) + 30% CAC 40 INDEX (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : La stratégie s'appuie sur une triple articulation :

- arbitrage sur les retours comparés des obligations et des actions
- allocation géographique sur les actions
- sélection des titres

L'arbitrage actions / obligations repose sur les anticipations de croissance et d'inflation et les retours sur investissements comparatifs qui en découlent, compte tenu des risques propres à chaque classe d'actifs. La répartition actions/obligations correspondra aux normes suivantes : investissement maximum en actions en direct et/ou via des OPC 70%, investissement en obligations et autres produits de taux en direct et/ou via des OPC compris entre 0 et 50%.

L'allocation géographique est déterminée en fonction des anticipations de croissance économique des différentes zones développées. Les zones dites « émergentes » telles que l'Asie hors Japon et Amérique Latine pourront également faire l'objet d'une allocation d'appoint. Outre la croissance économique, la progression des bénéfices des sociétés pour chaque zone sera prise en considération de même que les perspectives des parités de change.

Bien que principalement marquée par les grandes capitalisations, la sélection peut faire une place aux petites et moyennes capitalisations. Dans un souci de diversification du risque et de représentativité des OPC investis sur des marchés tels que ceux de l'Asie ou sur des secteurs spécialisés (technologie, santé par exemple) pourront être utilisés.

En aucun cas, les OPC ne devront représenter plus de 50% de l'actif du FIA.

Le FIA pourra intervenir sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré afin de conclure, d'une part, des changes à terme pour couvrir le risque de change, et, d'autre part, des futures ou options pour couvrir le risque de marché du portefeuille ou de certains titres ou contribuer à la réalisation d'une exposition.

Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation et/ou Distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	----------	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cette SICAV est notée en catégorie 5, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,75 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants Action	1,96 %
-----------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

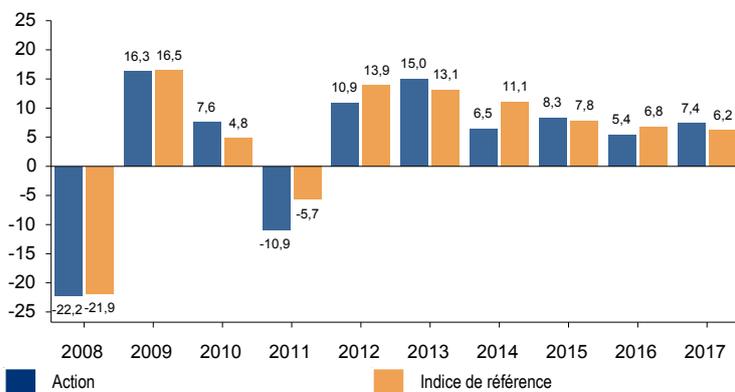
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Septembre 2018

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de Saint-Honoré Diversifiée Action en Euro (en %)



Création de l'action : Mars 1988

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des actions mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis pour l'action et pour l'indice.

- A : Jusqu'au 01/07/2008 l'indice de référence était 40% Eonia Capitalisé Ex WE + 30% MSCI AC World + 30% CAC 40 INDEX
B : Jusqu'au 01/11/2009 l'indice de référence était 40% EuroMTS 5-7 ans (RI) + 30% MSCI World + 30% CAC 40 INDEX
C : Jusqu'au 01/06/2013 l'indice de référence était 40% EuroMTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (EUR) + 30% MSCI World (PI) + 30% CAC 40 Index (PI)
D : Jusqu'au 30/07/2015 l'indice de référence était 40% EuroMTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (EUR) + 30% MSCI World (NR) + 30% CAC 40 INDEX (NR)
E : Depuis le 31/07/2015 l'indice de référence est 40% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7 Y (EUR) + 30% MSCI World (NR) + 30% CAC 40 INDEX (NR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus du FIA, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25

e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

contact-am-de@edr.com

Espagne

00 34 9 17 89 32 20

contact-am-es@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/10/2018.

Le FIA et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".